



Grand Prix de l'Environnement

Communiqué de presse **Communauté de communes de la Vallée du Sausseron**

Depuis plusieurs années, la Communauté de communes s'est engagée dans une réflexion globale visant à intégrer l'environnement dans les divers projets relevant de ses compétences (aménagement de l'espace, voirie communautaire, environnement, petite enfance) : biodiversité, aménagement durable, développement économique durable, préservation des ressources naturelles, gestion des zones humides, production d'énergie renouvelables.

La Communauté de communes de la Vallée du Sausseron, située dans le Val d'Oise, à proximité de Cergy-Pontoise, a été créée le 24 décembre 2002. Elle rassemble 12 communes et compte près de 8600 habitants. Nelles-la-Vallée et Ennery sont identifiées comme des pôles de proximité et rassemblent chacune 2 000 habitants.

La Communauté de communes est signataire de la Charte du Parc naturel régional du Vexin français. Aussi, les actions intercommunales sont réalisées en adéquation avec celles qui sont conduites au sein du Parc naturel régional.

La Communauté de communes est ainsi engagée sur 6 projets dans lesquels elle intègre une démarche de développement durable :

- la réalisation d'un parc d'activités économique intercommunal de 23ha sur la commune d'Ennery dans le cadre d'une démarche de qualité environnementale forte ;
- la gestion des espaces verts et abords routiers en prenant en compte le rôle de ces espaces pour la circulation de la faune et de la flore ;
- la réalisation d'un diagnostic des zones humides du territoire de la Communauté de communes
- lancement d'un appel à projets pour la réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque sur 10ha ;
- étude d'optimisation et de mutualisation de services à destination des entreprises du parc d'activités des Portes du Vexin.

Aménagement durable du parc d'activités intercommunal des Portes du Vexin à Ennery


Dans le cadre de la Charte constitutive du Parc naturel régional du Vexin français, les communes se sont engagées à ne plus réaliser que des parcs d'activités à vocation intercommunale dans le cadre d'une démarche environnementale afin d'éviter le mitage du territoire et de répartir la richesse fiscale au-delà du territoire communal.

La Communauté de communes de la Vallée du Sausseron réalise depuis 2006 l'extension de son parc d'activités existant. Cette extension sur 23ha permettra d'accueillir 50 nouvelles entreprises, ce qui portera à 150 le nombre total d'entreprises du site. 1500 salariés environ seront présents sur le site.

Ce site est doté d'une charte de qualité environnementale dont les principaux enjeux sont : maîtriser les consommations de ressources naturelles – eau et énergie, préserver le patrimoine naturel via des la gestion différenciées des espaces verts – 14 espèces d'orthoptères protégés et assurer la qualité architecturale, environnementale et paysagère des projets.

Gestion différenciée des espaces verts et biodiversité

La Communauté de communes est engagée sur 2 projets avec le Parc naturel régional du Vexin français sur le thème des trames et de la biodiversité sur des espaces dont elle a en charge la gestion :

- 
- la réalisation d'une étude de gestion différenciée des abords routiers des voiries communautaires
 - la reconstitution d'espaces verts « corridors écologiques » pour le maintien d'espèces protégées (orthoptères) sur le parc d'activités intercommunal des Portes du Vexin à Ennery

La Communauté de communes, gestionnaire des dépendances routières et espaces verts, souhaite prendre en compte le rôle fondamental de ces espaces de bords de route pour la circulation (et donc la biologie) de la faune et de la flore, tout en mettant en oeuvre une gestion pragmatique mais également respectueuse des enjeux en matière de sécurité et de paysage.

Réalisation du diagnostic des zones humides

La Communauté de communes, en partenariat avec le Parc naturel régional, a lancé en mars 2010 la réalisation d'un diagnostic de ses zones humides.

Ce diagnostic permettra de réaliser des fiches techniques par sites comprenant une cartographie fine s'il y a la présence de plusieurs habitats sur une même zone. Une estimation financière des coûts de gestion à engager pour restaurer ou entretenir la zone à long terme sera également déterminée.

Production d'énergies renouvelables : lancement d'un appel à projets pour la réalisation d'une centrale solaire photovoltaïque sur 10ha

Dans le cadre de son action engagée en faveur du développement durable sur le domaine des Portes du Vexin, la Communauté de communes de la Vallée du Sausseron a lancé en février 2010 un appel à projets pour l'implantation d'une centrale de production d'électricité solaire photovoltaïque au sol sur les prairies au pourtour du Parc d'activités. La production d'électricité sera injectée au réseau électrique.

La Communauté de communes envisage de mettre à disposition ce terrain à un opérateur en vue de l'implantation et l'exploitation par celui-ci d'une centrale de production d'électricité solaire. Le site pourra accueillir une installation d'une production de plusieurs MW.

Développement économique : étude d'optimisation et de mutualisation de services à destination des entreprises du parc d'activités des Portes du Vexin

La Communauté de communes, engagée dans une politique volontaire et exemplaire sur des démarches d'aménagement durable sur son parc d'activités, a souhaité mener une réflexion sur les services pour attirer et fidéliser les entreprises sur son territoire et réduire les flux de déplacements des 1500 salariés utilisateurs du parc d'activités.

L'étude a pour objet d'établir les besoins réels ou potentiels des entreprises et/ou des salariés afin d'optimiser et de créer les services nécessaires aux entreprises : covoiturage, garde d'enfants, restauration, mutualisation de gestion de déchets, conciergerie d'entreprises, etc.

La Communauté de communes de la Vallée du Sausseron conduit une politique environnementale riche et globale qui vise à prendre en compte tous les aspects du développement durable

Contacts

Communauté de communes de la Vallée du Sausseron
17, rue de Marines
95810 VALLANGOUJARD
Magali Doix
Ingénieur conseil environnement / té: 01 34 48 66 10